

Zeitschrift:	Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften
Herausgeber:	Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften
Band:	4 (1820)
Heft:	3
Artikel:	Extrait des registres de la Société Helvetique des Sciences naturelles, rassemblée à Genève le 25, 26, 27 & 28. Juillet 1820
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-389290

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten
Naturwissenschaften.

Den 1. Herbstmonat

No. 3.

1820.

Extrait des registres de la Société Helvétique
des Sciences naturelles, rassemblée à Ge-
nève le 25, 26, 27 & 28. Juillet 1820.

1. Séance. (Présens 100 membres ordinaires, 2 membres honoraires étrangers, le Conseil d'Etat, la venerable compagnie des Pasteurs, la société pour l'avancement des arts, la faculté de médecine et de chirurgie, MM. les Pharmaciens et environ une centaine de Citoyens de Genève).

Le premier Syndic, Mr. Schmidtmeyer, ayant demandé la parole pour ouverture de la séance, rappelle dans un discours éloquent les avantages politiques et littéraires, qui doivent résulter de la réunion des hommes instruits, que renferme l'Helvétie et préside un avenir heureux à la société qui se rassemble à Genève sous de pareils auspices.

Mr. Pictet, Président de la société lui succède et exprime les sentimens que lui inspire la vue de ses chers Confédérés avec non moins de force et de chaleur. Il reconnaît dans l'influence de l'histoire naturelle et dans l'amitié, qui unit les citoyens des divers Cantons, les deux puissances, auxquelles on est redevable de la création et de l'entretien de la société. Il rappelle au souvenir des membres la fondation de la société à Mornex (1815) déplore la perte d'un de nos collègues Mr. Fisch de Herisau, de Sir Joseph Banks, associé honoraire, et surtout celle de notre célèbre et respectable compatriote Mr. Jurine, dont il peint les vertus et les talens; un fils unique, sans suivre la même carrière, est l'héritier de son mérite et un de ses petits-fils, présent à la séance marchera sans doute sur ses traces. Après avoir

énuméré les pertes, qu'a souffert la société, Mr. le Président donne un exposé de ses progrès et de ses acquisitions. Le nombre des membres ordinaires monte à 300, celui des associés honoraires étrangers à 58. D'intéressans travaux, des liaisons amicales sont le fruit de nos réunions fraternelles, et plusieurs savans leur ont fait hommage de leurs écrits; enfin le zèle scientifique se propage rapidement et les établissements publics, qui viennent de s'élever à Genève *) dans les dernières années en sont une preuve. (L'impression de ce discours décretée à l'unanimité, est déjà exécutée). Mr. le Président annonce que le Conseil d'Etat du louable Canton de Genève, pour donner à la société un témoignage de sa sollicitude a voté la somme de L. 400 de Suisse pour être mise à sa disposition.

Après la lecture de quelques lettres adressées à la société

Mr. le Dr. Zollikofer de St. Gall, lit une notice biographique sur Mr. Fisch, notre défunt collègue; Mr. le Prof. Prevost, sur Mr. Benoît Prevost, mort 1819 à Montauban. Ces notices sont suivies de la lecture des extraits du procès verbal des séances, tenues à St. Gall l'année passée, de ceux des sociétés cantonales de Berne, de Lausanne, de St. Gall et de Genève.

2. Séance. Rapport de la Commission, nommée à St. Gall pour examiner les mémoires envoyés en réponse à la question de prix proposée à Zuric (1817) „s'il est vrai, que les hautes Alpes de la Suisse soient devenues plus après et plus froides, depuis une série d'années.“

*) Nous en parlerons à la fin de cet extrait.

Le Redacteur.

On n'avait envoyé que 2 mémoires au concours. Le 1^r n'étant qu'un recueil de faits épars dans les divers écrivains, sans qu'il y ait d'observations propres à l'auteur ou du moins complètes, la Commission ne juge pas ce mémoire digne du prix.

Le 2^d est le résultat de recherches laborieuses, de vues nouvelles et ingénieuses, mais l'auteur ne pouvant répondre entièrement à la question, d'ailleurs fort générale et d'une solution très difficile, a borné son travail à l'un des Cantons, au lieu de l'étendre à toute la Suisse, comme le voulait le programme. Voici l'extrait de ce mémoire dont Mr. le Président a fait la lecture.

„L'auteur a divisé son travail en 3 parties. Dans la première il traite presque théoriquement les phénomènes atmosphériques sur les hautes montagnes, ceux qui résultent de leurs formes particulières, de leurs expositions, et l'influence de ces phénomènes sur la végétation. La 2^{de} partie a été particulièrement destinée à recueillir les faits qui pouvaient jeter du jour sur la question. Dans la 3^{me} l'auteur a cherché à déduire de ces faits les conséquences les plus légitimes.

L'histoire ne fournit que peu de données sur l'étendue de la végétation et sur l'état de la température en Suisse, à des époques assez réculées. L'auteur recherche qu'elles sont les causes, qui peuvent modifier la température des couches élevées de l'air. Il les trouve dans l'évaporation plus facile et plus rapide, dans la présence de conducteurs imparfaits d'électricité et qui influent sur les phénomènes atmosphériques. La rareté de l'air paraît avoir une influence directe pour diminuer la végétation. Des expériences eudiométriques qu'il a faites semblent démontrer l'existence d'une moindre proportion d'Oxygène dans les hautes couches de l'atmosphère. Le fluide électrique est considéré comme le principe vital de notre planète, les arbres en sont les conducteurs vivans. La lumière trop vive sur les montagnes contribue à nuire à la végétation. Les forêts rafraîchissent l'atmosphère en été et la réchauffent en hiver. Les vents de montagnes, qui sont très violents nuisent essentiel-

lement à la végétation. La hauteur relative au dessus des vallées influe plutôt sur la végétation que la hauteur absolue; la direction des vallées, leur largeur, leur forme et leur culture ont aussi une influence particulière. La limite des neiges paraît dépendre de ces mêmes causes, mais elle ne peut se fixer d'une manière absolue ni servir à fixer la limite de la végétation. Dans les montagnes de la Suisse cette limite peut être établie entre 8000 et 9000 pieds.

Le mécanisme qui préside à la formation des glaciers et à leur descente lente dans les plaines est bien connu, il n'en est pas de même de celui des Avalanches. L'auteur en a fait l'objet de son attention particulière; il en distingue 4 espèces: 1. *Avalanches de neige en poussière.* 2. *A. en masses.* 3. *A. de glaciers.* 4. *A. glissantes.* Les premières sont les plus nuisibles à la végétation en raison du courant d'air violent qu'elles établissent. Les 2 premières espèces commencent les glaciers et là, où des bois existent aucune des variétés d'Avalanches de neige ne peut avoir lieu. La fonte des neiges lorsqu'elle n'a pas lieu est une cause déstructrice du gazon.

La seconde partie, qui traite des faits sur les pâturages abandonnés et de la diminution de la force végétative sur les hautes cimes est fort riche et la plus intéressante. Au défaut de données historiques l'auteur trouve dans les espèces de Dunes ou de Moraines, qui terminent les glaciers et dans les sillons qu'ils creusent sur les rochers voisins la mesure d'étendue de leurs mouvement. Il trace l'histoire du glacier du Grindelwald depuis l'an 1540, de celui de Rhône et cite un grand nombre de faits, qui prouvent la destruction successive de plusieurs contrées couvertes de végétation et transformées en glaciers ou en déserts.

La 3^{me} partie du mémoire commence par des considérations sur les conséquences de ce qui a été exposé en fait dans les phénomènes des glaciers. Il en conclut: 1) Qu'il y a peu de rapports dans la marche progressive et retrograde des parties inférieures des glaciers qui descendent dans les vallées. 2) Qu'il y a d'autres causes de l'accroissement des glaciers

que l'influence des années froides. 3) Il n'est point prouvé que la quantité absolue de glace ait augmentée sur les hautes montagnes depuis des siècles, mais c'est un fait que ces glaces sont descendus plus bas. Ce fait ne prouve rien pour le refroidissement de la terre. 4) On ne peut pas prouver, que la limite inférieure des neiges soit plus basse dans les alpes qu'elle ne l'était il y a plusieurs siècles, elle oscille entre certaines limites et varie selon des influences locales. 5) Comme les Avalanches ne se forment guères là, où il y a des forêts, elles sont devenues plus fréquentes et plus dangereuses là, où les forêts ont été détruites. Cette plus grande fréquence ne prouve rien quant à la température. 6) C'est un fait que le gazon diminue sur les hautes alpes et par suite la bonne terre même là, où il n'y a ni avalanches ni chutes de rochers. Cette destruction se fait surtout remarquer sur les alpes, qui sont au dessus de la région des bois. 7) Le gazon disparaît surtout dans les endroits, où après de neiges d'hiver abondantes, les chaleurs d'été n'ont pas suffi pour les faire fondre, ainsi que dans les lieux où des vents froids soufflent avec plus de violence. 8) Les forêts remontaient jadis plus haut qu'actuellement, mais ce n'est pas la faute du climat si elles sont détruites; on n'a pas de preuves qu'elles s'élevassent plus haut dans les endroits qui n'ont pas été dépouillés par la main des hommes. 9) Les courans d'air sont plus violents dans les lieux où les forêts ont été détruites et ces vents emportent surtout la bonne terre qui a été dépouillé de gazon. 10) Dans les endroits, où l'on voit que la force végétative a diminué, il n'est pas possible de prouver, que cet effet est dû au refroidissement du climat, c'est l'action renforcée des vents et la diminution du terrain, dont elle est la conséquence, qui sont les causes immédiates de ce décroissement.

Ces faits et leurs résultats étant exposés il reste à rechercher des moyens, s'il en existe, de porter remède à ces influences, qui n'étant pas celles du climat, paraissent devoir être susceptibles de correctifs.

L'auteur met à la tête de ces moyens le rétablissement du gazon. Il veut qu'on re-

cueille soigneusement les graines des plantes qui croissent sur les hauteurs, telles que l'*Adelgras* (*Plantago alpina*) et les *Mutteren* (*Phellandrium mutellina*); qu'on fasse des semis dans les endroits dépouillés et qu'on y repande des engrais. La grande difficulté d'exécution consiste à garantir les jeunes plantes des dévastations du bétail et les essais, qui tendront à procurer des plantes à former des haies sur les hautes alpes seront de la plus grande utilité. On les préserve de la dent des bestiaux en les arrosant de tems en tems avec l'eau qui s'écoule des étables. Voici quelques règles d'économie forestière qu'il donne à cet égard. 1) Il faut ménager plus particulièrement tous les bords supérieurs des forêts et tous les arbres égrenés qu'on trouve au dessus de la limite des bois. 2) Lorsqu'il faut couper des arbres dans les hautes régions on doit laisser au tronc quelques pieds hors de terre pour protéger les jeunes plantes et pour contenir les neiges sur les pentes escarpées. 3) On doit semer ou planter de jeunes aroles sous de vieux arbres, qui les garantissent des coups de vent et planter autour d'eux des pieux de sapins, qui les défendent contre les bestiaux. 4) Il faut choisir les aroles comme résistant mieux que d'autres aux vents, comme croissant à de plus grandes hauteurs que les autres arbres et moins exposés à la dent des bestiaux. 5) On doit semer dans les endroits trop escarpés pour que les vaches y pâturent et dans ceux où des avalanches peuvent se détacher. L'aulne des alpes et le sorbier (*Betula viridis* et *Sorbus aucuparia*) et du côté du midi le genevrier des alpes, puis au dessous de 6000 pieds le mélèze au midi et l'arole au nord. 6) Les plantations multipliées d'aroles, de mélèzes et des sapins en lignes doubles, entre-mêlées de haies vives, sont d'excellents abris contre le vent et il faut surtout user de ce préservatif du côté du nord et de l'ouest. 7) Il ne faut raser en entier aucune forêt sur les alpes et ménager dans leur intérieur tous les arbres qui se trouvent sur des rocs proéminents. 8) Il faut tâcher d'établir des pépinières pour toutes les espèces d'arbres, qui conviennent aux montagnes.

Tous ces moyens sont d'une application difficile partout où ils ont à lutter contre l'habitude des paturages communs, la paresse et les préjugés du peuple et où l'égoïsme personnel n'est pas remplacé par un esprit public actif et éclairé. Des mesures coercitives seront de nul effet, l'éducation seule et l'exemple peuvent ammener ces changemens utiles et introduire ces améliorations.“

La commission, considérant que l'auteur de ce mémoire intéressant n'a repondu entièrement à la question, était d'avis qu'on ne pouvait lui accorder le prix de L. 600, mais qu'il était digne de l'accessit de L. 300. La discussion est ouverte sur cette conclusion de la commission; un membre pense, que ce mémoire, quoique il ne satisfait pas entièrement à la question, merite pourtant d'être couronné et sans vouloir augmenter la somme adjugée de L. 300 il desire que ce soit à titre de prix et non d'accessit, qu'on l'accorde à l'auteur. Cette proposition étant adoptée à la grande majorité Mr. le Président rompe le cachet et Mr. Charles Kasthofer, inspecteur des forêts à Unterseen est couronné.

Mr. Seringe lit un mémoire sur la culture des Céréales, destinées à la fabrication des chapeaux et des tissus de paille, et présente une série d'échantillons de la fabrique de Mr. Bay à Berne. Les graminés qui servent à ce travail sont de 3 genres *Triticum*, *Hordeum* et *Secale*. On emploie ordinairement le froment (*Triticum vulgare*) variété aristée blanche; celui du printemps est préférable en raison de sa plus grande flexibilité. Il exige deux sortes de culture suivant que la paille est employée fendue ou entière. Dans le premier cas le semis doit être clair et le terrain assez riche; dans le 2d le semis doit être serré et le terrain appauvri; les lieux un peu humides paraissent également favorables à cette culture. On coupe les plantes avant la maturité et on les séche promptement. Mr. Seringe décrit la manière de séparer et de choisir la paille; entre dans des détails sur le blanchissage par le soufre, sur la forme des fendoirs, sur les préparations, que subit la paille fendue etc. L'orge travaillé de la même manière

sert à fabriquer des ornemens et des fleurs artificielles; il passe à la description du tressage, de la couture des tresses et annonce qu'on est parvenu à coudre bord à bord la paille fendue. Il donne en suite des explications sur la formation au métier des tissus en paille ou en bois blancs, qui portent le nom de *Sparterie*, et sur l'établissement des ornemens. L'utilité de cette fabrication pour la Suisse est assez grande.

Mr. Fehr, astronome à Zuric, lit un mémoire sur l'Ecclipse de soleil, qui doit avoir lieu le 7. Sept. prochain. Il rappelle les connaissances que possedaient les anciens sur cet objet, les difficultés, qu'ils éprouvaient dans ces recherches, les moyens, qu'ils employaient pour fixer les périodes, l'époque à laquelle le calcul vint à l'appui de l'observation, l'utilité des Ecclipses, sur tout des Ecclipses du soleil pour calculer la position géographique des lieux, enfin les précautions que l'on a dû prendre pour éviter des erreurs ou obtenir des résultats certains. Mr. Fehr établit la distinction entre les diverses éclipses et signale la rareté de celles qui sont totales ou annulaires pour un lieu déterminé. L'éclipse annulaire de 1820 sera surtout visible en Allemagne et on a pu en tracer la marche sur une carte. Elle aura vers le levant à son entrée en Allemagne environ 70 lieues géographiques et à sa sortie au couchant vers la mer du nord environ 63 lieues. La limite occidentale est déterminée par les alpes de la Suisse, Zuric, la Forêt noire, l'Alsace, la Hollande. Sa limite orientale passe par l'Autriche, la Stirie, la Bohème, la Saxe, le Brandenbourg et Wismar. L'ombre centrale traverse le Tirol, la Bavière, la Franconie, la Prusse rhénane et atteint la mer du nord vers Jever. Comme St. Gall se trouve certainement dans la zone, Zuric sur la limite et Genève en dehors, Mr. Fehr a construit un plan orthographique du Globe, où il a tracé les cercles parallèles de Zuric, de St. Gall et de Genève, et où il représente les phénomènes que l'on doit y observer en général. Il en a isolé; tableaux qui représentent la forme exacte de l'éclispse à St. Gall, Zuric et Genève à son entrée, à sa moyenne et à sa sortie,

et où est indiquée la distance du centre dans chaque endroit. Mr. Fehr termine en énumérant les résultats numériques, qu'il a obtenu pour les 3 villes susmentionnées:

	Commencement.	Moyenne.	Fin.	Distance du centre.	Distance du point de contact de la verticale.
St. Gall.	1, 15.	2, 43½.	4, 6½.	0, 45"	65 ¹ ½.
Zuric.	1, 10.	2, 39½.	4, 2.	0, 57"	61.
Genève.	1, 0.	2, 31½.	3, 55½.	2, 12"	58½.

Mr. Chavannes communique l'observation d'un jeune garçon âgé de 13 ans, actuellement dans l'hospice cantonal de Lausanne, lequel a avalé une fourchette en fer, dont les dimensions sont considérables, et qui paraît néanmoins être descendue insensiblement dans le canal intestinal sans causer d'accidens graves.

Mr. Meisner fait la lecture d'un mémoire sur les Serpents de la Suisse. Il rappelle l'incertitude dans laquelle on se trouve jusqu'à ce jour à l'égard de cette branche d'histoire naturelle, surtout dans ce qui regarde les caractères et les moeurs de ces amphibiies; il retrace les préjugés qu'ils ont fait naître, enfin il pense que la seule manière de les bien étudier est, de les élèver et de se familiariser avec eux. Aussi doit-il un grand nombre de ses remarques à Mr. Wyder à Lausanne, qui en a rassemblé à cet effet un très grand nombre et est parvenu à en apprivoiser plusieurs. Les 3 genres que l'on rencontre en Suisse sont ceux: *Coluber*, *Vipera*, *Anguis*. Mr. Meisner entre dans des détails sur chaque genre et sur chaque espèce. Dans le 1^{er} genre nous trouvons les espèces suivantes: *Colub. natrix*, *tessellatus*, *flavescens* (*Scop.*) *viridi-flavus* (*Daud.*) *Austriacus*. Ces animaux sont en général d'un caractère doux; la dernière espèce est vivipare. Le genre *Vipera* renferme 3 espèces et une 4^{me} douteuse; savoir: *V. Berus*, (peu venimeuse) *V. Redii*, la plus commune, assez dangereuse, néanmoins sa morsure est rarement mortelle. *V. Prester* et *V. atra*. La dernière n'est peut-être qu'une variété d'age

ou de sexe de la *V. prester*. Le genre *Anguis* ne renferme qu'une seule espèce, *l'Anguis fragilis*.

(Ce mémoire, accompagné de deux planches avec les figures des Viperes de la Suisse va être imprimé dans le No. 11 et 12 du *Musée d'histoire naturelle Helvétique*).

3. Séance. Mr. Merian lit un mémoire sur les rapports géologiques du Canton de Bâle et de quelques contrées voisines.

L'auteur pense que l'étude du Jura est fort importante pour la Géognosie de la Suisse et de plusieurs autres parties du Continent; en conséquence il s'occupe de cette chaîne de montagnes, parle de sa disposition en général, de son étendue et surtout de sa formation. Il a profité des travaux de Mr. de Saussure et de Mr. de Buch, sur la portion méridionale de cette chaîne, travaux qui néanmoins sont loin d'être complets.

Le Rhin en se contournant tout à coup vers le nord à Bâle coupe transversalement le Jura, qui de la Suisse s'étend au delà dans la Forêt noire et les montagnes secondaires du Canton de Bâle appartiennent aux formations latérales, qui s'appuient sur cette chaîne principale.

I. Formation du Jura. La différence que présente la composition du Jura nécessite un étude particulier de ces diverses parties. On peut y distinguer les groupes suivantes:

- 1) *Le grès coloré* (*Bunter Sandstein*). On y trouve des traces de plantes et il est situé tout à fait en dessous.
- 2) *Calcaire gris brun* (*Rauchgrauer Kalkstein*) un peu bitumineux. Il contient souvent du Hornstein, de la Calcedoine et du Gypse en assez grande quantité. Il recouvre le précédent et constitue en grande partie les 2 rives du Rhin.
- 3) *Marne colorée, et couches subordonnées* (*Bunter Mergel und untergeordnete Lager*) des plus répandues dans le Canton ainsi que le *Calcaire marneux gris*. Elle contient diverses pétrifications entr'autres des *Gryphites* (*Gryphaea arcuata Lam.*)

Le Gypse se trouve au nombre des couches subordonnées, il ressemble à celui que contient le Calcaire gris brun, est mêlé avec de l'Argile, du Charbon de terre et présente des traces de Fougères. Enfin parmi les couches secondaires on trouve des Grès semblables au Grès coloré. Ce terrain est très fertile.

- 4) *Roogenstein.* Il accompagne les substances précédentes, recouvre le Calcaire marneux et contient des pétrifications.
- 5) *Calcaire du Jura et Marne moderne* passant quelques fois au précédent. Il contient des Zoophytes, des Coquilles etc. etc. et s'étend au loin dans le Canton de Soleure, l'Evêché de Bâle, les Cantons de Neuchâtel et de Vaud. La plupart des Géologues ont confondu le Calcaire du Jura avec le *Rauhkalk* d'Allemagne. Mr. *Hausmann* pense qu'il ne diffère pas du Calcaire coquillier du nord de l'Allemagne et Mr. *Merian* qui est de cet avis les regarde comme appartenant à la même formation. Le Gypse du Jura est d'une formation moderne et le Grès coloré se trouve également en Thuringue, dans la Hesse etc. etc.

La disposition des couches du Jura dans le Canton de Bâle est très variable; celles qui sont horizontales occupent les régions basses, celles qui sont perpendiculaires sont en général dirigées de l'est à l'ouest et les règles posées par de *Saussure* ont ici toute leur valeur.

II. Formations plus modernes.

Formations d'Eau douce. Calcaire bitumineux et marneux, contenant des coquilles d'eau douce et de petites couches de Charbon.

Sable et pierres roulées. On en trouve beaucoup aux environs de Bâle, où les collines sont composées de sable et d'argille, qui contiennent des os de mammifères. Dans la vallée du Rhin au dessus de Bâle ces dépôts paraissent résulter d'un lac qui s'étendait jusqu'à Mayence. Les pierres roulées dans les vallées latérales varient suivant l'origine des rivières qui les parcourent. Celles de la val-

lée du Rhin sont de nature différente (Granit, Porphyre etc.) et proviennent évidemment des alpes. On en trouve à de très grandes hauteurs et l'on apperçoit des masses de rocs primitifs sur la face méridionale du Jura,

Les formations les plus modernes appartiennent enfin au Roogenstein et des dépôts de Tufts.

Mr. *Wyder* lit un petit mémoire sur les préjugés populaires qui regnent à l'égard de certains Reptiles et qu'il cherche à détruire. Telle est la supposition que les serpents se nourrissent de lait, tétent les vaches et les chèvres, qu'ils s'introduisent dans la bouche, qu'il en est qui charment les animaux dont ils font leur proie et qu'on doit employer des moyens particuliers pour rompre ce charme. Mr. *Wyder* tend enfin à démontrer que la Cicogne n'est pas aussi utile qu'on le pense dans les pays qu'elle habite, et qu'elle détruit plus d'animaux innocens, de poissons etc. que de reptiles venimeux.

Mr. le Dr. *Coindet* fait la lecture d'un mémoire sur l'emploi de l'Iode en médecine en particulier dans le traitement des goîtres. Il énonce brièvement les caractères que présente le corps thyroïde dans l'état de santé et de maladie; établit la distinction entre les variétés de goîtres, trouve dans l'usage des eaux de puits une des causes les plus communes de cette maladie à Genève. Il admet en outre des causes mécaniques telles que les efforts dans l'accouchement et des causes physiologiques dans lesquelles viennent se ranger le sexe, la grossesse, l'âge critique etc. L'auteur décrit ensuite le traitement employé jusqu'à ce jour et les suites désagréables qu'il a présenté. L'analyse des éponges calcinées lui ayant fait entrevoir dans l'Iode le principe actif antistimuleux, il s'appliqua à en reconnaître les effets; bientôt l'expérience confirma ses soupçons et des succès nombreux couronnèrent son attente. Les préparations dont il fait usage sont une dissolution de 48 grains d'Iode dans 3 j d'Alcool récemment préparée afin d'éviter la décomposition. On en donne de 10 à 20 gouttes trois fois par jour dans un peu d'eau, 20

gouttes contenant un grain d'Iode. L'acide hydriodique et les hydriodates sont peut-être préférables à l'Iode en raison de leur solubilité dans l'eau ou de leur défaut d'acréte; 2 scrupules d'hydriodate de potasse contiennent 36 grains d'Iode. L'hydriodate joduré est encore plus actif. Ceux des goîtres, qui par suite d'altérations organiques résistent à ce médicament, diminuent néanmoins de volume, leur lobes se dessinent mieux, les diamètres de leurs vaisseaux diminuent et par conséquent les opérations, qu'on voudrait tenter sont plus faciles à exécuter.

La guérison des goîtres recens à été complète au bout de 6 à 10 semaines, sans qu'on ait eu recours à l'application de sachets à l'extérieur du col. Enfin Mr. Coindet parle de l'action stimulante et éminemment emmenagogue de l'Iode et regarde en conséquence ce médicament comme applicable au traitement de plusieurs autres maladies.

Mr. le Dr. Straub de Hofwyl, prouve par la lecture du Journal de la Société (*Naturwissenschaftlicher Anzeiger*, Febr. 1820) qu'il a découvert la présence de l'Iode non seulement dans l'éponge mais aussi dans la tourbe.

Le même fait la démonstration d'un appareil Voltaique où les disques de cuivre sont remplacés par des disques de charbon artificiel et qui jouit d'une activité très marquée; 4 paires de plaques donnent des étincelles, 5 paires décomposent l'eau. Si l'on n'emploie que des disques de cuivre, de charbon et des rondelles de drap, mais sans zinc, l'effet est moindre, il est encore plus faible avec l'argent et le charbon. Le procédé de Mr. Straub pour former le charbon artificiel dur et compact a été décrit par lui dans le *Naturwissenschaftlichen Anzeiger*, Juillet 1820.

(La suite dans le No. prochain.)

Notizen.

Für die Schweizerflora sind in der zweiten Abtheilung der *Denkschriften der königlich-bayerischen botanischen Gesellschaft in Regensburg* (Regensburg, in Comm. bey Montag und Weiss, 4to) beachtenswerth; der Versuch einiger critischen Bemerkungen über Gaudin's *Agrostologia helvetica*, von Dr. G. W. F. Panzer

(S. 163-198), welcher einstweilen den ersten Theil des Werks befasst und fortgesetzt werden soll; ferner die botanischen Bemerkungen mit vorzüglicher Rücksicht auf Deutschlands Flora, von dem Grafen von Sternberg und dem Professor Hoppe (S. 84-157); und endlich des Hrn. Grafen von Sternberg critische Ausinandersetzung der *Aquilegia montana* und *alpina*, von denen die erstere der Schweiz angehört und bisher vielfältig als *alpina* verzeichnet ward; es fragt sich jedoch nunmehr, ob die wahre *alpina* nicht ebenfalls in der Schweiz angetroffen werde?

Das schöne und kostbare Werk, welches der Graf Caspar Sternberg, unter der Aufschrift *Versuch einer geognostisch-botanischen Darstellung der Flora der Vorwelt* eröffnet hat (Erstes Heft, mit XIII Kupfertafeln, Leipzig und Prag bey Fr. Fleischer, 1820 in folio), zeigen wir in diesen Blättern zunächst darum also an, dass auch in den Steinkohlenwerken der Schweiz, die phytologischen Denkmäler besser als bisher geschehen ist, beachtet und erhalten werden mögen. In seiner geognostischen Bedeutung ist der Gegenstand noch nirgends so umfassend und gründlich behandelt, auch die bisher gesammelten Thatsachen nirgends so vollständig gewürdigt worden: die Abbildungen sind musterhaft. Der Graf von Sternberg weist in den bisher bekannt gewordenen fossilen Pflanzen drey verschiedene Vegetationsperioden nach. Die erste, jene der Steinkohle, des Thon- und Brauneisensteines, die sich jedem Botaniker als aussereuropäisch darstellen muss; ob sie ganz und gar von der Oberfläche der Erde verschwunden sey, lässt sich bis jetzt nicht mit Zuverlässigkeit bestimmen, weil uns immer noch ein grosser Theil der lebenden Pflanzen unbekannt ist; die zweyte oder die Uebergangsperiode zu der gegenwärtigen Vegetation, bildet die ältere Braunkohle und die Abdrücke des ältern schiefrigen Kalkmergels; sie besteht theils aus uns unbekannten, dem früheren *Cyclus* sich nähernden, theils aus bekannten Formen der gegenwärtigen Vegetation; die dritte Periode ist jene des jüngern bituminösen Holzes, das ganz aus bekannten und noch vorhandenen Holzarten zu bestehen scheint. Die Vorfragen aber, welche entschieden werden müssen, bevor man über die verschiedenen Vegetationsperioden des Erdballs ein haltbares System aufzustellen wagen darf, können nur durch gemeinsames Zusammenwirken der Geognosten und Botaniker, vorzüglich der reisenden Naturforscher, gelöst werden. Die Steinkohlenformation findet sich in beyden Hämispären; die Ursache durch welche diese frühere Vegetation begraben wurde, hahen sich also allenthalben geäussert. Von aussereuropäischen Steinkohlenpflanzenabdrücken ist uns bisher wenig bekannt; es ist aber sehr wichtig zu erfahren, ob in China, in Japan, in Sibirien am Argun, Argana und Irtitsch, in Nordamerika am Mississippi, an Neufoundlands Küsten, am Cap Breton, im äussersten Norden von Grönland, in der Colonie Venanek, auf den Bäreninseln, über Norwegen im 73 Grad der Breite, und nun auch in Indien, wo überall Steinkohlen angezeigt werden, auch die nämlichen Pflanzenabdrücke vorkommen, die man in den Steinkohlenwerken des übrigen Europa antrifft, oder davon verschiedene?

Von der genauen Lösung dieser Vorfrage hängt die Erörterung dreyer, für die Geognosie wie für die Botanik gleich wichtiger Thatsachen ab.

1) Sind die Pflanzenabdrücke der Steinkohlenformation in beyden Hämispären, wenigstens dem Familiencharakter nach, durchaus dieselben, so wäre alsdann eine Periode vorauszusetzen, wo unter glei-